

Année d'études : 1 Bachelier en Tourisme

Semestre(s) : S1 + S2

crédits ECTS : 6

Volume horaire : 75 h / 700 h

Responsable du cours : LAURENT Anne-Brigitte

Présentation / objectifs

Acquérir et développer une maîtrise suffisante de la langue parlée et écrite dans des domaines relatifs à la vie quotidienne et au tourisme en général. Cette maîtrise se veut communicative et sera développée dans ses différentes facettes, à savoir « luistervaardigheid, spreekvaardigheid, leesvaardigheid en schrijfvaardigheid ».

Prérequis

Connaissances basiques du néerlandais.

Contenus

- Révisions du vocabulaire et de la grammaire de base indispensable à une connaissance active et pratique de la langue.
- Compréhensions à l'audition abordant différentes thématiques de la vie quotidienne et économique.
- Compréhensions de textes écrits (articles de journaux, publicités...) à caractère essentiellement économique ou professionnel
- Stimulation de la production orale par le biais de jeux de communication, discussions, jeux de rôles ...

Démarches d'apprentissage

- Pédagogie progressive basée sur un travail régulier et une participation active au cours.
- Exercices écrits (lexicaux, grammaticaux, traductions...) et exercices oraux divers.
- Un système de remédiation basé sur une méthode d'auto-apprentissage est également prévu dans le cadre du cours.

Ressources

- Grammaire illustrée du néerlandais. Rosen G.
- Le néerlandais en 40 leçons. Langue pour tous.

Compétences visées

Connaissance suffisante de la langue écrite et parlée dans les domaines relatifs à la vie quotidienne et économique.

Evaluation

1/3 des points sont consacrés au travail journalier (à savoir 1/6 des points pour l'interrogation générale de janvier et 1/6 pour les tests effectués pendant l'année ainsi que pour les activités orales (+participation) prestées pendant l'année.

2/3 des points sont consacrés à l'examen de juin.

Pondération de l'évaluation

1ère session			2ème session		
Pré session		Juin	Septembre		
%	Forme	%	Forme	%	Forme
33	EC I	67	EXOE	100	EXOE

EX = Examen - I = Interrogation - EC = Evaluation Continue - T = Travail - O = Oral - E = Ecrit - OE = Oral et Ecrit - NR = Non Récupérable

Titulaire(s) du cours

LAURENT Anne-Brigitte (75h)